

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 25/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_028-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du **8 mars 2024**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le **1 mars 2024**

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria **MARI**

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Amar MANSOURI donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à Mme Irène DARRE, M. Jérôme BUB donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ

ACQUISITION PARCELLE AP 314, ROUTE DÉPARTEMENTALE 117

Afin de relancer l'exploitation agricole du plateau viticole, arboricole et agricole de la Ville, de promouvoir les circuits courts et les produits locaux, la Ville a répondu à un appel à projet de la Métropole de Lyon pour le programme d'actions PENAP 2019-2023 (Périmètre de Protection et de mise en valeur des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) pour la protection des espaces naturels et agricoles périurbains. Un nouveau programme d'action a été défini pour la période 2024- 2028 et sera soumis à délibération du conseil de Métropole le 18 mars 2024. Ce nouveau projet repose sur trois principes actions, le soutien financier aux projets agricoles, le lancement d'appel à projet thématique, une déclinaison locale de la stratégie et de l'animation dans chaque territoire.

Monsieur et Madame DINALE, propriétaires de la parcelle AP 314 d'une superficie de 2 892 m², située Route Départementale 117, ont informé la Ville de leur souhait de lui céder leur terrain ;

Considérant qu'il s'agit d'un terrain classé en périmètre PENAP, cette acquisition s'inscrit dans une stratégie municipale de pérennisation et de dynamisation de l'activité agricole de la commune, la Ville a fait une proposition d'acquisition dudit terrain, à hauteur de 1446 €, à Monsieur et Madame DINALE qui l'ont acceptée ;

Considérant que France Domaine n'a pas été consulté, la présente acquisition se réalisant en deçà du seuil de 180 000€, conformément à l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'ACCEPTER l'acquisition de la parcelle AP 314 ;

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_028-DE

DE DIRE que le prix d'acquisition est fixé à 1 446 € ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la Ville, l'acte authentique et tous documents afférentes ;

DE DIRE que les frais de notaire seront pris en charge par la Ville ;

DE DIRE qu'une étude notariale sera chargée de l'établissement de l'acte.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , M. Djamal MESAI-MOHAMMED , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , M. Maxime MONTET , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ , M. Monji OUERTANI , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 08 mars 2024.

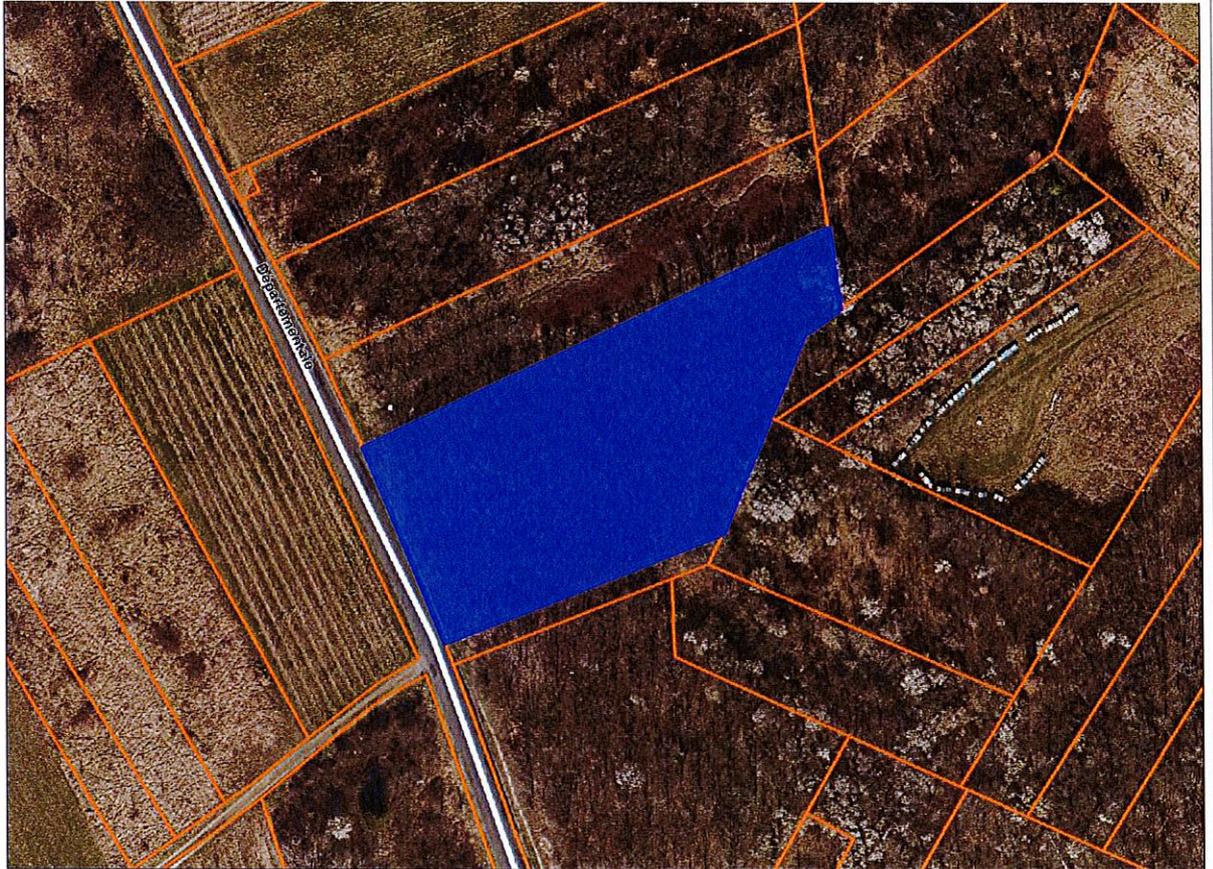
Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024
Reçu en préfecture le 12/03/2024
Publié le 15/03/2024
ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_028-DE

- Légende**
- Parcelle cadastrale
 - Bâtiment
 - Bâtiment dur
 - Bâtiment léger
 - Section
 - Plans d'eau
 - Axe de voie
 - Nom voie à l'axe
 - Numéro de voirie



1932
m 5 10 15 20 25